

Chiffre d'affaires consolidé
en progression de **12,8%**

Résultat courant consolidé
en progression de **20,3%**

Résultat net consolidé
en progression de **16,1%**

Dividende de **60 Dh/action**
en progression de **20%**

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments, réuni le 5 mars 2009 sous la présidence de M. Mohamed KABBAJ, a approuvé les comptes au 31 décembre 2008.

Comptes Consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux normes internationales IFRS.

Nos ventes de ciment, qui ont été sérieusement affectées par les fortes intempéries enregistrées sur nos marchés naturels à la fin du dernier trimestre 2008, ont progressé de 6,2% par rapport à 2007.

Nous avons eu à faire face à la forte hausse du coût de nos intrants et en particulier le coke de pétrole (+44%) et la sacherie (+18%). Mais la poursuite de nos actions de réduction de coûts, l'utilisation de notre outil industriel au maximum de ses capacités et l'amélioration significative de nos performances ont permis de porter la progression de notre résultat courant à 20,3%.

(*) Impacté par la neutralisation en consolidation de la reprise de provision pour investissements (320 MDh).

4.914 MDh
+12,8%
CHIFFRE D'AFFAIRES

2.292 MDh
+20,3%
RESULTAT D'EXPLOITATION
COURANT

1.686 MDh
+16,1%
RESULTAT NET (*)

Comptes Sociaux de Lafarge Ciments

4.178 MDh
+11,1%
CHIFFRE D'AFFAIRES

1.900 MDh
+20,2%
RESULTAT D'EXPLOITATION
COURANT

1.817 MDh
+43,3%
RESULTAT NET

Société Lafarge Ciments

Le résultat net de 2008 a été arrêté à 1.817 MDh. Sa progression beaucoup plus forte que celle du résultat d'exploitation s'explique par l'importance de la reprise de provisions pour investissement (320 MDh), que ne compense que très partiellement la dotation nette pour amortissements dérogatoires de 56 MDh.

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments proposera à l'Assemblée Générale annuelle le versement d'un dividende ordinaire de 60 Dh par action.

Perspectives

L'incertitude sur l'évolution de la crise financière internationale et sur l'intensité de sa répercussion sur l'économie marocaine nécessite une prudence certaine dans les prévisions que l'on peut faire pour 2009. Depuis le mois d'août 2008, le rythme de la croissance de la demande de ciment a connu un net ralentissement que le début de l'année 2009 semble confirmer.

Toutefois, l'importance des besoins en logements, la volonté des Pouvoirs Publics d'y faire face, les travaux d'infrastructures engagés, et le flux – même ralenti – d'investissements nationaux et étrangers, nous laissent espérer un redressement de la demande en ciment.

Investissements

Dans le cadre de l'important plan d'investissements défini pour les prochaines années, plusieurs équipements ont été ou vont être démarrés dans les mois qui viennent :

- **Le nouveau broyeur de l'usine de Tanger** a été démarré au second semestre 2008 dans d'excellentes conditions. La capacité de l'usine a été ainsi portée à 1,2 Mt de ciment.
- **Deuxième ligne de production à Tétouan** : à fin février 2009 ont commencé les essais à vide de la nouvelle ligne de cuisson qui devrait être opérationnelle en mai 2009. Le nouveau broyeur ciment devrait par ailleurs démarrer en juillet 2009. La capacité de production de l'usine de Tétouan sera ainsi portée à 2 Mt.
- **Parc éolien de Tétouan** : du fait de la suppression de la limite de 10 MW pour l'autoproduction d'électricité, nous avons engagé l'extension de ce parc éolien. La mise en service de 4 éoliennes de 2 MW chacune est effective depuis décembre 2008 ; une seconde extension de 14 MW sera opérationnelle en juin 2009. Lafarge Ciments poursuivra son investissement dans les énergies renouvelables et en faveur du développement durable au travers du partenariat qu'il a contracté avec Nareva sur de nouveaux gisements éoliens.

Enfin, le Conseil a pris connaissance de l'avancement de l'investissement engagé à Ben Ahmed et des négociations en cours sur les augmentations de capacité susceptibles de répondre à l'évolution de la demande.